

FRE

Notice originale



BINEUSE SARCLEUSE CULTIVION

Notice d'Instructions

58_80347-Q
07/2020

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	7
2.1.6. ENTRETIEN	8
2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL	8
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA BINEUSE SARCLEUSE CULTIVION	8
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE PELENC	8
2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	9
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL	9
2.6. RÉFLEXES DE SÉCURITÉ	9
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
3.1. DESCRIPTIF	10
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
4. MISE EN SERVICE	12
4.1. MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE AVANT	12
4.2. MONTAGE DE LA TÊTE DE L'OUTIL	12
4.2.1. MONTAGE DU KIT DE FIXATION DE LA LAME	13
4.2.2. MONTAGE DU KIT DE FIXATION DE LA LAME SUR L'OUTIL	14
4.3. INSTALLATION DE LA BATTERIE SUR LE HARNAIS	14
4.4. RACCORDEMENT DU CORDON D'ALIMENTATION À L'OUTIL	15
4.5. RACCORDEMENT DES BATTERIES PELENC À L'OUTIL	15
4.5.1. BATTERIE 250	15
4.5.2. BATTERIE ULIB 400 / 700 / 1100	16
4.5.3. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500	16
4.5.4. BATTERIE ALPHA 520	17
5. UTILISATION	19
5.1. INSTALLATION DU HARNAIS	19
5.2. MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE	19
5.3. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL	20
5.4. DÉMARRAGE EN MODE NORMAL	20
5.5. DÉMARRAGE EN MODE CONTINU	21
5.6. SÉLECTEUR DE VITESSE	23
5.7. RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DE L'OUTIL DE TRAVAIL	23
5.8. LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS	25

6. ENTRETIEN	27
6.1. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN	27
6.2. VÉRIFICATION DU SERRAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL	27
6.3. AFFÛTAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL	28
6.4. REMPLACEMENT DE L'OUTIL DE TRAVAIL	28
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	30
8. REMISAGE ET TRANSPORT	31
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	32
9.1. LISTE DES ACCESSOIRES ET DES CONSOMMABLES	32
10. LES GARANTIES	34
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	34
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	34
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	34
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	35
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ : CULTIVION	37
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : CULTIVION	37
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : CULTIVION	39

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Bineuse sarcleuse Cultivion. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

Avertissement



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

Avertissement



Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.4, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

Note

Le terme "dispositif à courant résiduel (RCD)" peut être remplacé par le terme "disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)" ou "interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB, earth leakage circuit breaker)".

2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.

2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.

2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent**

donner lieu à une connexion d'une borne à une autre. Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.

4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.

2.1.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil.

2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA BINEUSE SARCLEUSE CULTIVION

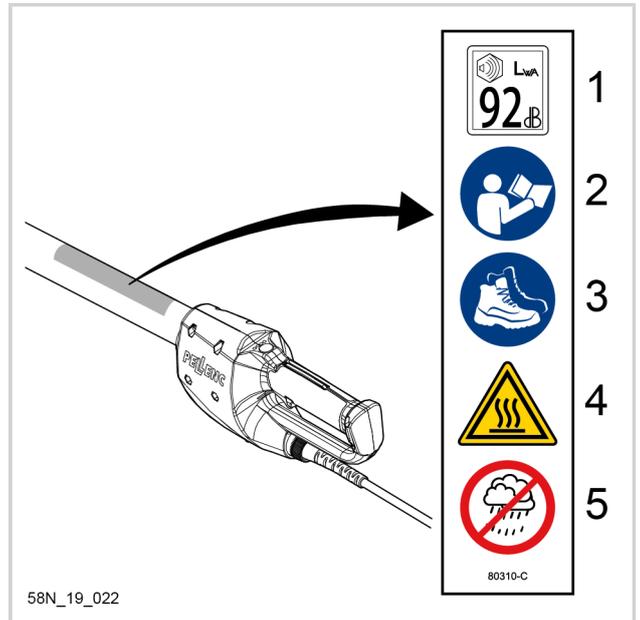
1. Dégager votre poste de travail avant de travailler.
2. Veiller à ce que le Cultivion n'entre pas en contact avec d'autres choses que de la terre et des végétaux.
3. Ne pas utiliser le Cultivion pour creuser les sols très durs, caillouteux ou près de grosses racines.
4. Se placer correctement pour éviter tout accident.
5. Maintenir toute personne à l'écart, lors du démarrage et de son utilisation.
6. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
7. L'aluminium de la perche étant conducteur, ne pas approcher l'outil d'une ligne électrique ou de téléphone, ou de toute autre source d'électricité.
8. **CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES GRAVES.** Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec toutes ses commandes et son utilisation correcte.
9. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter des chaussures de sécurité.
10. Avant de démarrer le moteur, s'assurer que l'outil de travail n'est en contact avec aucun objet.
11. Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
12. Durant l'utilisation, le moteur électrique de l'outil peut chauffer (risque de brûlures). Pendant et après utilisation, éviter le contact avec la peau, les vêtements et tout produit inflammable (risque d'explosion).
13. Personne d'autre que l'utilisateur ne doit se tenir dans un rayon de 3 mètres.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE PELLENC

Se reporter à la notice de la batterie des outils PELLENC.

2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

1. Niveau de puissance acoustique L_{WA} garanti
2. Lire le manuel d'utilisation
3. Port de chaussures de sécurité obligatoire
4. Risque de brûlures (moteur - radiateur de refroidissement de la carte électronique).
5. Ne pas exposer à la pluie



2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

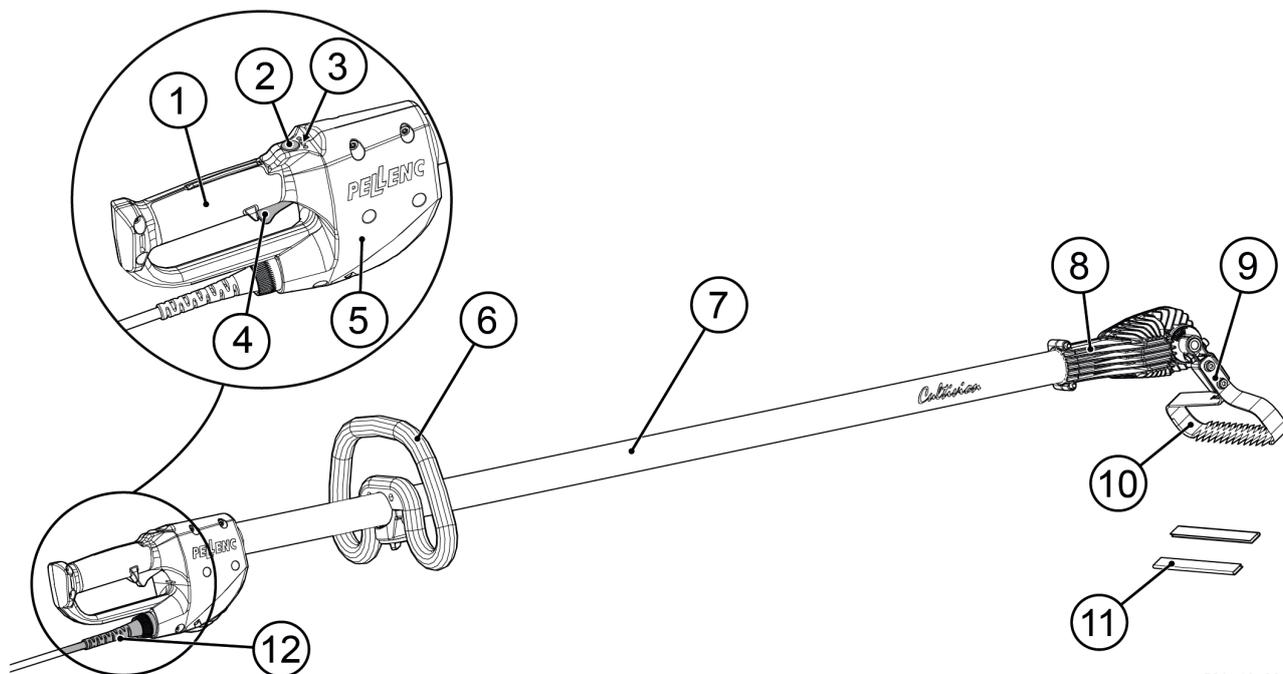
	Équipement	Port
	1 Casque de sécurité	/
	2 Visière de protection	/
	3 Gants résistants	/
	4 Chaussures de sécurité	Obligatoire
	5 Dispositif antibruit	Recommandé
	6 Lunettes de protection	Recommandé
	7 Veste ou manchettes	/
	8 Pantalon de travail	Obligatoire

2.6. RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

- Maintenir la poignée arrière du Cultivion avec la main droite et la poignée avant avec la main gauche.
- Garder le bras gauche tendu pour un meilleur contrôle.
- Utiliser des outils de travail d'origine PELLENC.
- Maintenir les outils de travail en bon état de fonctionnement.
- Se tenir bien en équilibre.
- Garder les pieds à distance de l'outil de travail.
- Ne travailler que dans la terre avec votre Bineuse sarceleuse.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF



58A_19_001

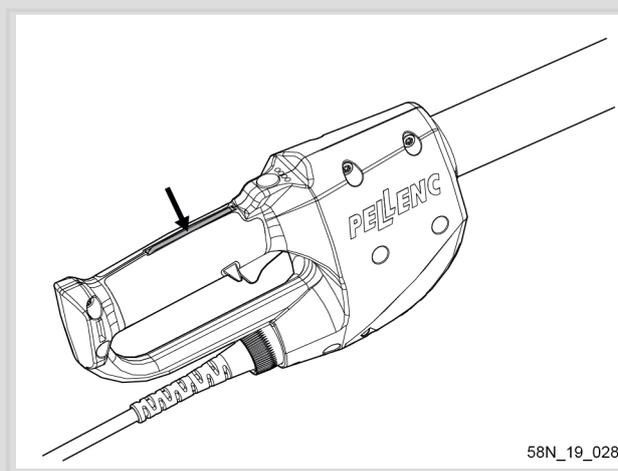
1. Poignée arrière
2. Sélecteur de vitesse (4 vitesses)
3. Voyant de mise sous tension et indicateur de puissance
4. Gâchette d'activation
5. Radiateur de refroidissement de la carte électronique
6. Poignée avant

7. Perche
8. Tête
9. Kit de fixation de la lame
10. Lame de désherbage
11. Joints clip
12. Cordon d'alimentation

Note

Votre Bineuse sarcleuse Cultivion possède une poignée commune à plusieurs outils PELENC. La pièce représentée ci-contre est un bouton de sécurité bloqué en position appuyée.

Aucune action de votre part n'est nécessaire.



58N_19_028

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	CULTIVION
Puissance	380 W
Tension de l'outil	43.2V
Poids	3100 g
Dimensions (L x l x H)	400 x 1710 x 300 mm
Largeur de l'outil de travail	selon les modèles
Vitesse d'oscillation de l'outil de travail	13 à 15 Hz
Autonomie	En fonction de l'utilisation et du type de batterie

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

	Vitesse mini (1)	Vitesse Maxi (4)
Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur (incertitude de K=2.5 dB(A))	$L_{pa} = 75 \text{ dB (A)}$	$L_{pa} = 75 \text{ dB (A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pc} < 130 \text{ dB (C)}$	

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{wam}	91	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{wag}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Bineuse CULTIVION avec lame 22 cm de désherbage	Vitesse 1 (800 cps/min)	Vitesse 4 (885 cps/min)
Poignée avant, a	10 m/s ²	18,5 m/s ²
Poignée arrière, a	6 m/s ²	13,5 m/s ²
Incertitude de mesure, K	3,0	3,0

Valeur d'émission de vibration suivant EN ISO 22867 et EN 60745-1.

4. MISE EN SERVICE

Attention



Avant toute intervention sur l'outil :

1. Vérifier que la batterie est éteinte. Selon le modèle de batterie, soit via le bouton poussoir, soit via l'interrupteur de marche/arrêt (position arrêt sur « 0 ») situés sur la batterie.
2. Débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

Pour plus d'informations, se reporter à la notice d'utilisation fournie avec la batterie.

4.1. MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE AVANT

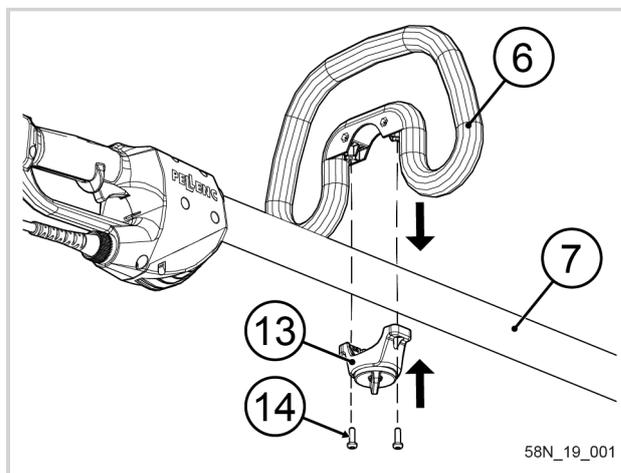
Montage

1. Mettre en place la poignée avant (6) sur la perche (7).

Note

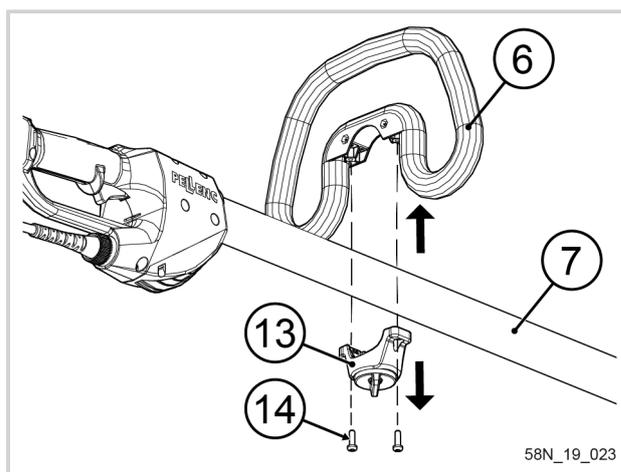
Afin d'avoir une position confortable en fonction de l'utilisateur, il est nécessaire d'ajuster l'emplacement de la poignée avant (6) sur la perche (7).

2. Installer la molette de réglage (13) sur la perche (7).
3. Déposer les 2 vis (14) à l'aide d'un tournevis Torx 25.
4. Verrouiller la molette de réglage (13) afin de bloquer la position de la poignée avant (6) sur l'outil.



Démontage

1. Desserrer la molette de réglage (13) de la poignée avant (6).
2. Déposer les 2 vis (14) à l'aide d'un tournevis Torx 25.
3. Déposer la poignée avant de l'outil (6),
4. Déposer la molette de réglage (13).



4.2. MONTAGE DE LA TÊTE DE L'OUTIL



Attention

Veiller à toujours porter des gants de protection lors de la manipulation de l'outil de travail.

4.2.1. MONTAGE DU KIT DE FIXATION DE LA LAME

1. Insérer les deux écrous (15) dans l'emplacement prévu à cet effet dans la pièce de fixation (16).
2. Positionner la lame de désherbage (10) sur la pièce de fixation (16).
3. Installer les vis de serrage (17).
4. Serrer au couple les vis (17) à l'aide d'un embout 6 pans de 5 et d'une clé dynamométrique.

Important

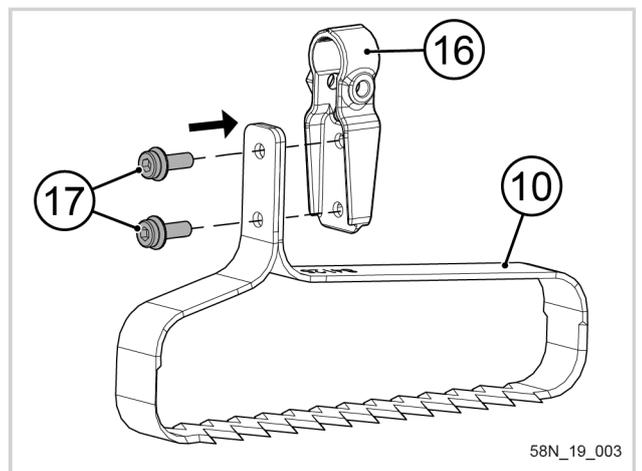
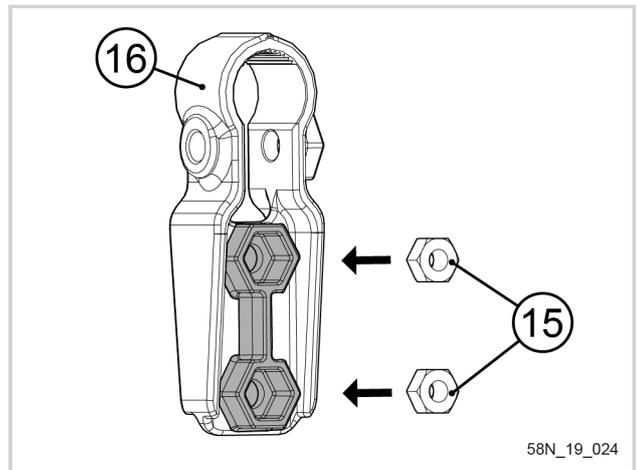
Couple de serrage : 6 N.m.

Important

Ⓢ Ne jamais travailler avec les vis de serrage (17) non serrées.

Note

La procédure est identique pour tous les modèles de lames. Seule la lame de désherbage est représentée.



4.2.2. MONTAGE DU KIT DE FIXATION DE LA LAME SUR L'OUTIL

1. Une fois assemblé, positionner le kit de fixation de la lame (9) sur l'axe de sortie (18), en alignant le repère de la pièce de fixation (16) avec le repère "0" du carter (19).

Note

La tête de l'outil se présente avec un axe de rotation gradué de -4 à +4 en passant par une position 0.

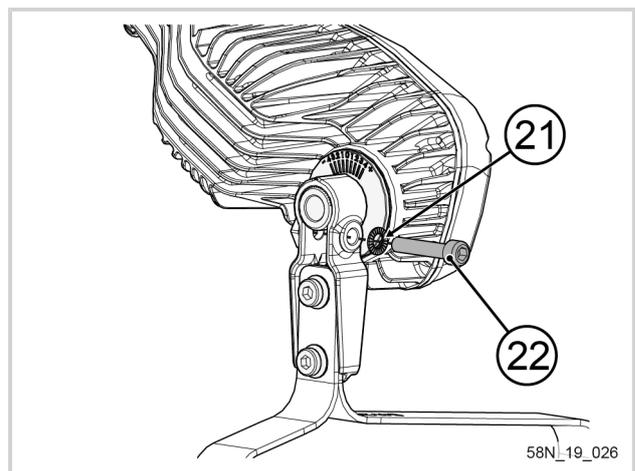
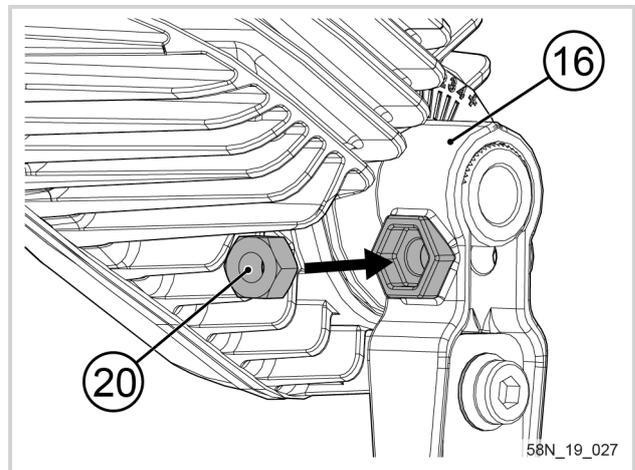
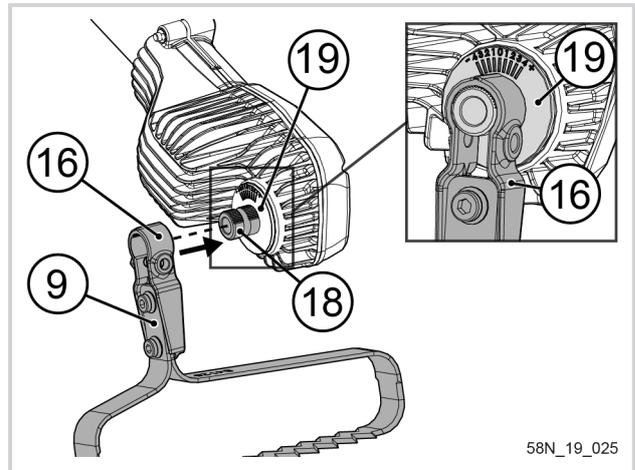
Pour plus d'informations sur le réglage de la position de l'outil de travail, se référer à la Section 5.7, « Réglage de l'inclinaison de l'outil de travail ».

2. Mettre en place l'écrou (20) dans le logement prévu à cet effet sur la pièce de fixation (16).

3. Installer la rondelle (21) et la vis (22).
4. Serrer au couple la vis (22) à l'aide d'un embout 6 pans de 5 et d'une clé dynamométrique.

Important

Couple de serrage : 12 N.m.



Important

Ⓢ Ne pas oublier l'écrou (20) et la rondelle (21) lors du montage.

4.3. INSTALLATION DE LA BATTERIE SUR LE HARNAIS

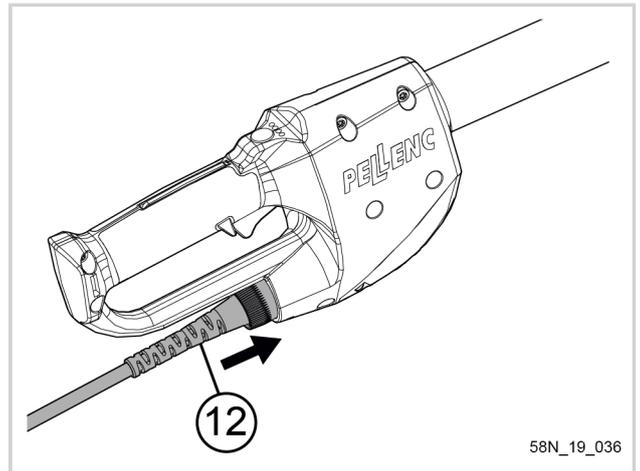
Pour procéder à l'installation de la batterie sur votre harnais, se référer à la notice de montage fournie avec votre harnais.

Important

Après l'installation, la batterie doit être parfaitement fixée et bloquée sur votre harnais. Le cas échéant, il est nécessaire de vérifier votre installation.

4.4. RACCORDEMENT DU CORDON D'ALIMENTATION À L'OUTIL

1. Connecter le cordon d'alimentation (12) à la Bineuse sarcleuse au niveau du connecteur situé sur la poignée arrière de l'outil.
2. Visser à fond.
3. Vérifier que le cordon est correctement branché.



58N_19_036

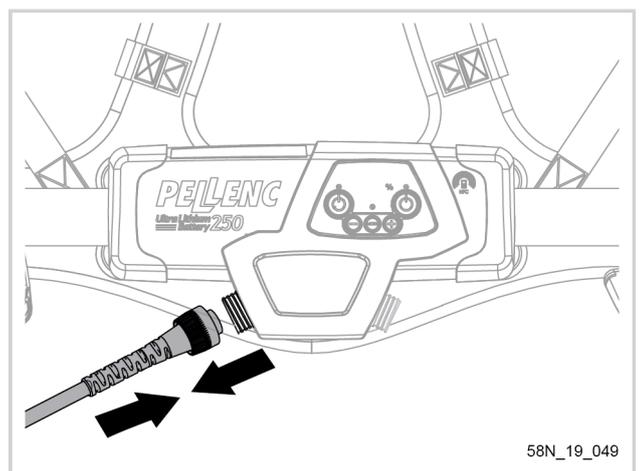
4.5. RACCORDEMENT DES BATTERIES PELENC À L'OUTIL**Important**

Avant utilisation, veiller à toujours vérifier l'autonomie de la batterie. Le cas échéant, il est nécessaire de recharger la batterie à l'aide du chargeur.

Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

4.5.1. BATTERIE 250

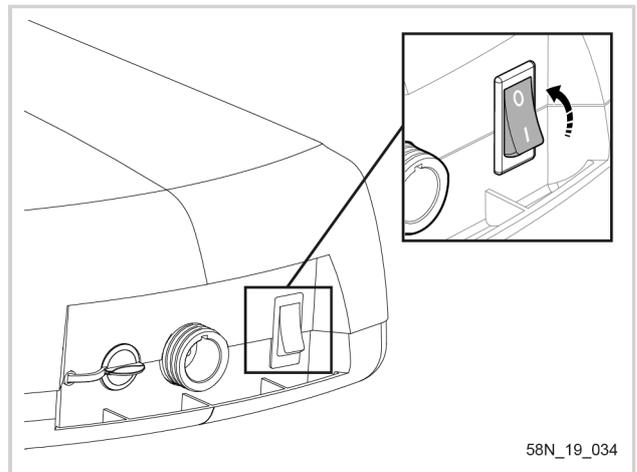
1. Connecter le cordon d'alimentation (12) de la Bineuse sarcleuse au niveau du connecteur situé sur la batterie.
2. Visser à fond.
3. Vérifier que le cordon est correctement branché.



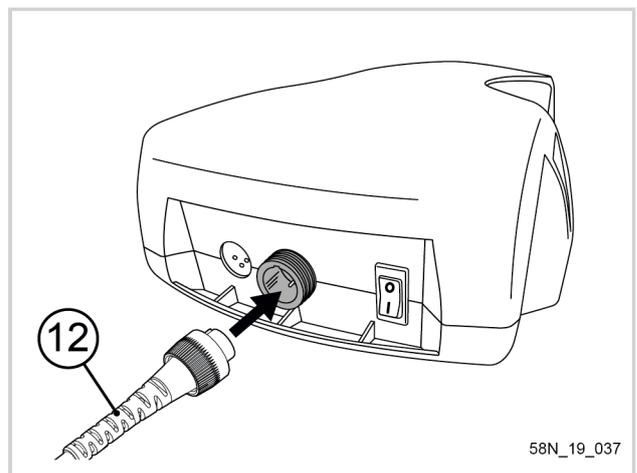
58N_19_049

4.5.2. BATTERIE ULIB 400 / 700 / 1100

1. Avant de raccorder électriquement la batterie au Cultivion, vérifier que l'interrupteur de la batterie est éteint (position '0').

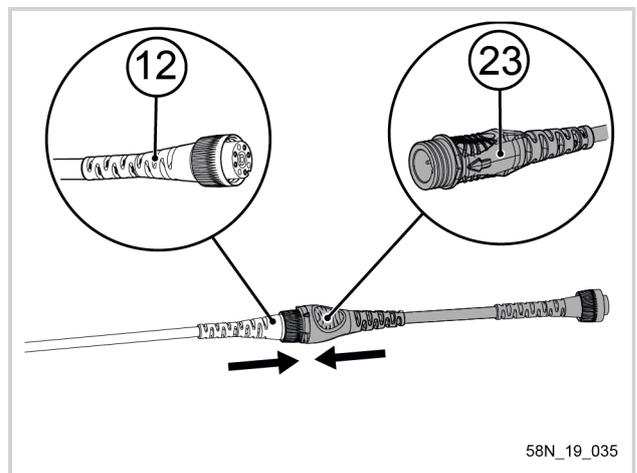


2. Connecter le cordon d'alimentation (12) de la Bineuse sarcleuse au niveau du connecteur situé sur la batterie.
3. Visser à fond.
4. Vérifier que le cordon est correctement branché.

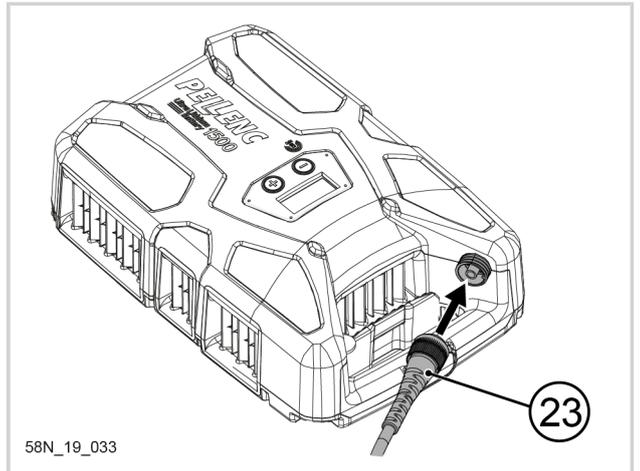


4.5.3. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500

1. Connecter le cordon d'alimentation (12) de la Bineuse sarcleuse au connecteur rouge du cordon d'adaptation (23) (référence 57239).
1. Visser à fond.

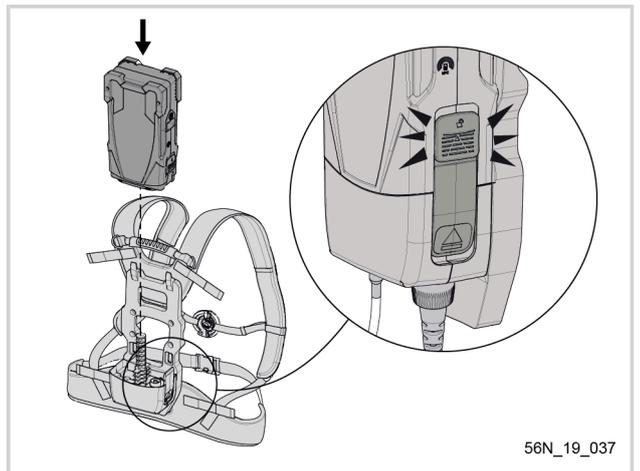


3. Connecter le cordon d'adaptation (23) au connecteur situé sur la batterie.
4. Visser à fond.
5. Vérifier que le cordon est correctement branché.

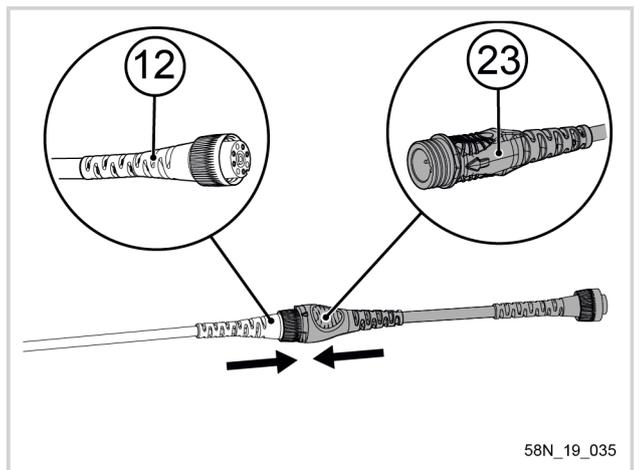


4.5.4. BATTERIE ALPHA 520

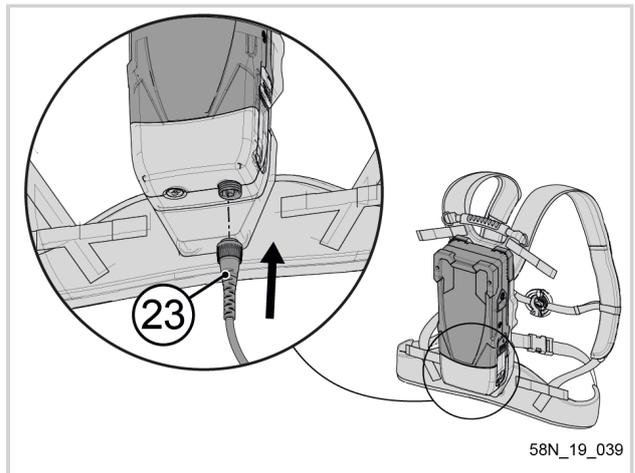
1. Connecter la batterie sur le harnais en veillant à sa bonne orientation.
3. Faire glisser la batterie sur le guide du socle jusqu'au verrouillage du clip.



3. Connecter le cordon d'alimentation (12) de la Bineuse sarcleuse au connecteur rouge du cordon d'adaptation (23) (référence 57239).
4. Visser à fond.



5. Présenter le connecteur de l'adaptateur (23).
6. Visser à fond.



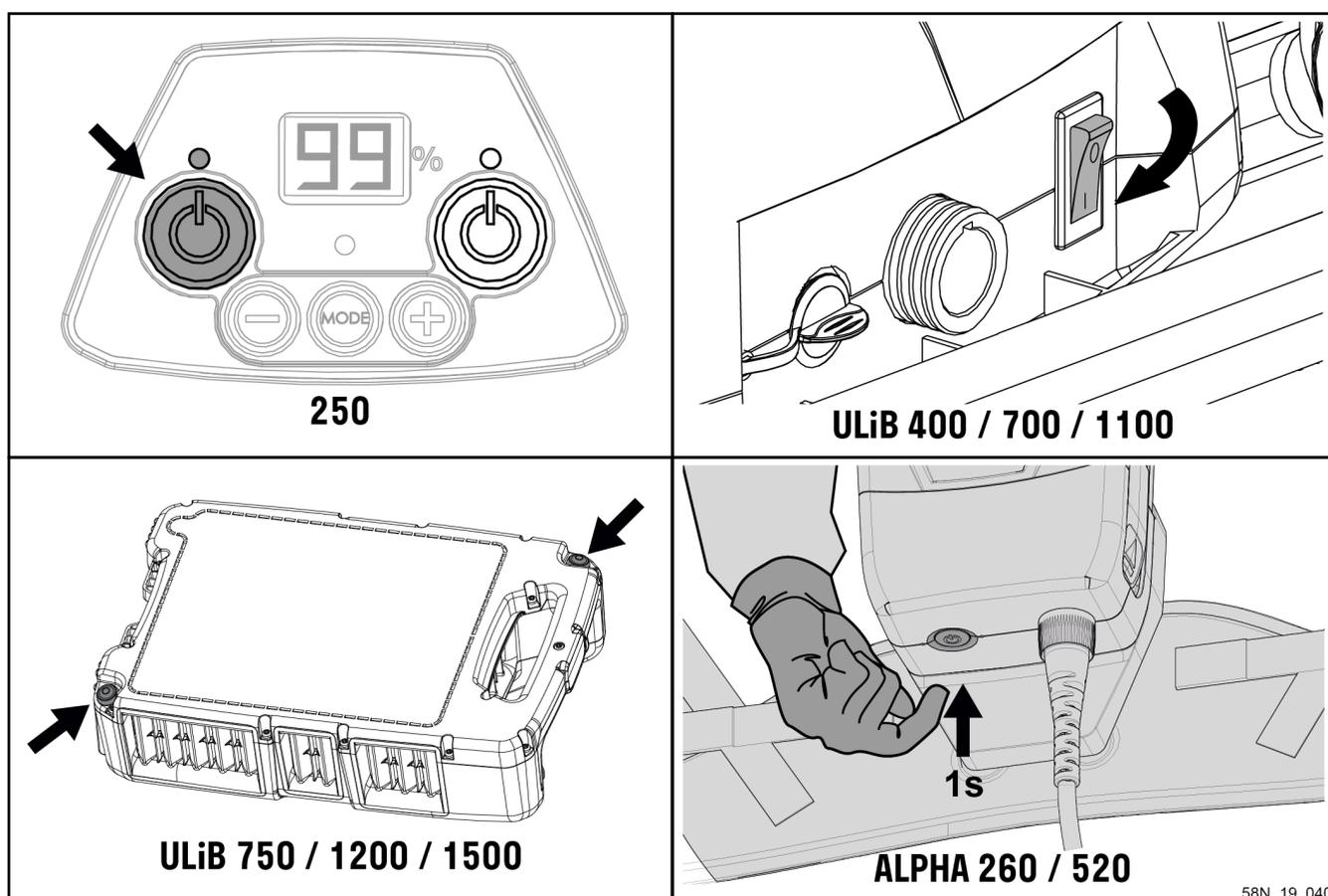
5. UTILISATION

5.1. INSTALLATION DU HARNAIS

1. Enfiler votre harnais. Pour procéder à l'ajustement de votre harnais en fonction de votre corpulence, se référer à la notice de montage fournie avec votre harnais.

5.2. MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE

1. Mettre sous tension votre batterie en appuyant sur le bouton Marche / Arrêt.



58N 19 040

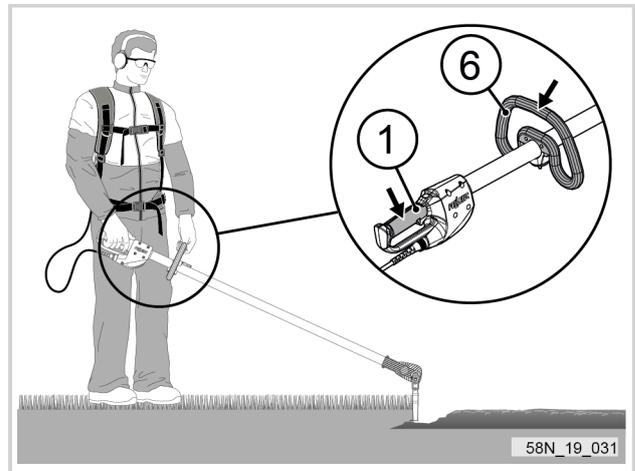
5.3. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

1. Prendre en main l'outil par la poignée arrière (1) et la poignée avant (6).
2. Penser à vérifier que rien ne touche l'outil de travail.
3. Le Cultivion est dans sa position de mise en route.

Important

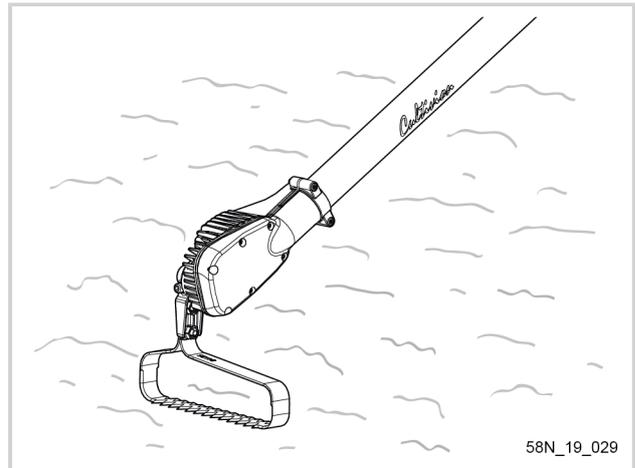
Ne jamais travailler ailleurs que dans la terre.

Ⓢ Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que la batterie est éteinte.



5.4. DÉMARRAGE EN MODE NORMAL

1. Pour une meilleure stabilité, mettre la machine dans sa position de mise en service, l'outil de travail posé au sol.



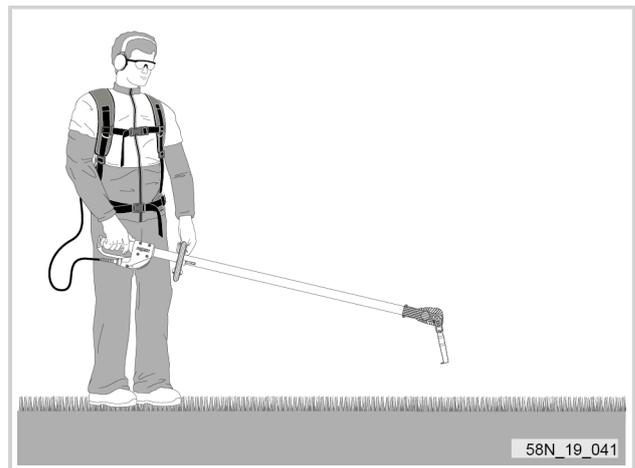
2. Mettre sous tension la batterie en appuyant sur le bouton Marche / Arrêt (se référer à la Section 5.2, « Mise sous tension de la batterie »).

Si au moins un voyant sur la poignée est allumé, l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.

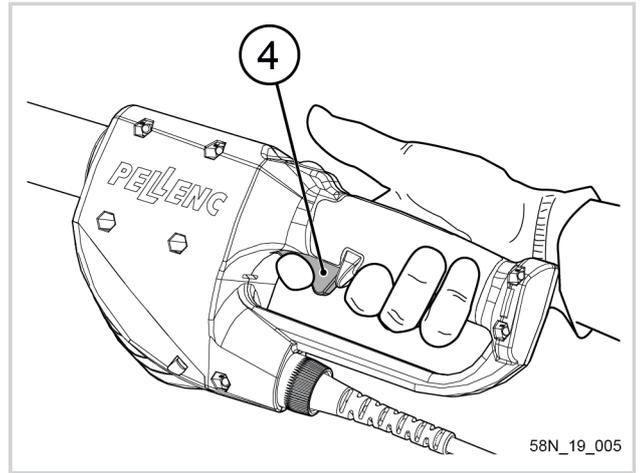
Important

Ⓢ Toujours mettre le moteur en route avant de mettre l'outil de travail en contact avec le sol.

3. Lever la pour qu'elle ne touche pas le sol lors de la mise en route.



4. Maintenir la gâchette d'activation (4) appuyée. L'outil est en fonctionnement.
5. Venir progressivement au contact du sol pour travailler.
6. Relâcher la gâchette d'activation (4) pour arrêter l'outil.



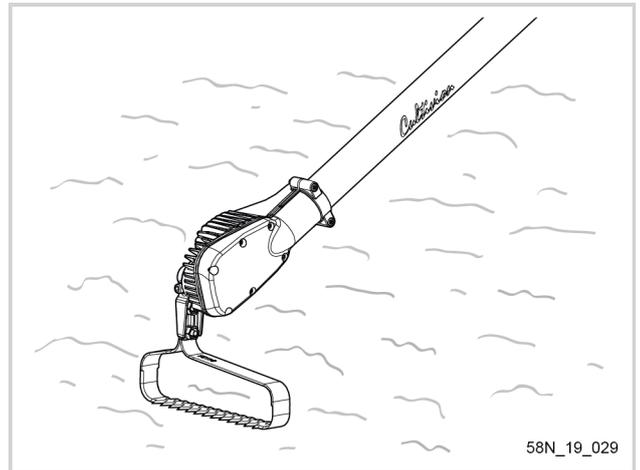
58N_19_005

5.5. DÉMARRAGE EN MODE CONTINU

Le Cultivion possède un mode continu qui permet à l'utilisateur de travailler avec l'outil à vitesse constante tout en ayant la gâchette relâchée.

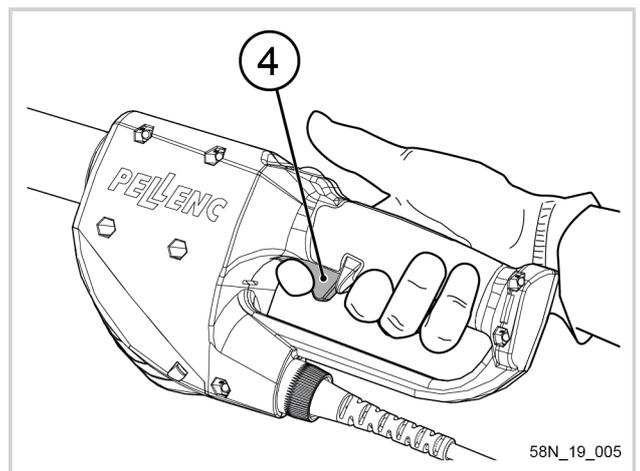
Activation du mode continu

1. Pour une meilleure stabilité, mettre la machine dans sa position de mise en service, l'outil de travail posé au sol.



58N_19_029

2. Maintenir la gâchette d'activation (4) appuyée.

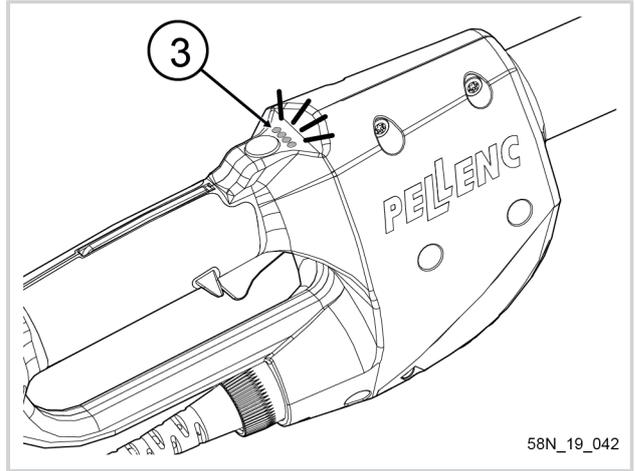


58N_19_005

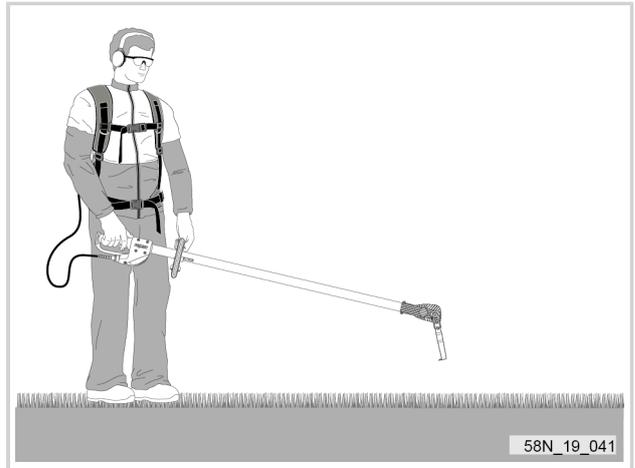
3. Tout en maintenant la gâchette d'activation (4) appuyée, mettre sous tension la batterie en appuyant sur le bouton Marche / Arrêt (se référer à la Section 5.2, « Mise sous tension de la batterie »).

4. Attendre que les voyants de mise sous tension (3) s'allument sur le Cultivion, et relâcher la gâchette d'activation (4).

A cet instant l'outil est sous tension, le mode continu est activé, l'outil est prêt à fonctionner.



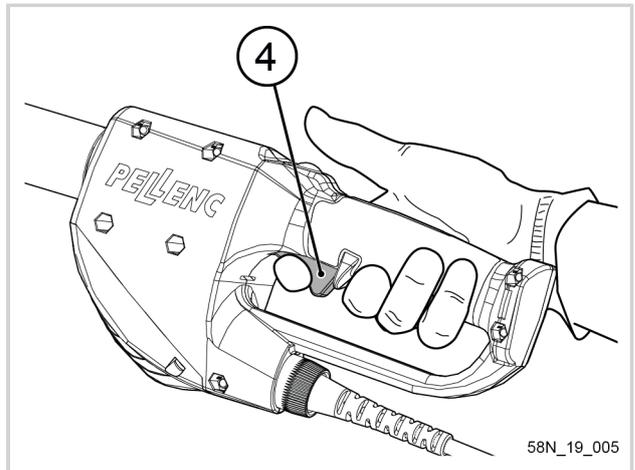
5. Lever la Bineuse sarcleuse pour qu'elle ne touche pas le sol lors de la mise en route.



6. Appuyer une fois sur la gâchette d'activation (4) et relâcher.

La machine fonctionne alors en continu.

7. Venir progressivement au contact du sol pour travailler.
8. Pour arrêter l'outil, appuyer à nouveau sur la gâchette d'activation (4) et relâcher.
9. S'assurer que la machine s'arrête.



Attention

Si au moins un voyant sur la poignée est allumé, la machine est sous tension.

 Toujours mettre le moteur en route avant de mettre l'outil de travail en contact avec le sol.



Note

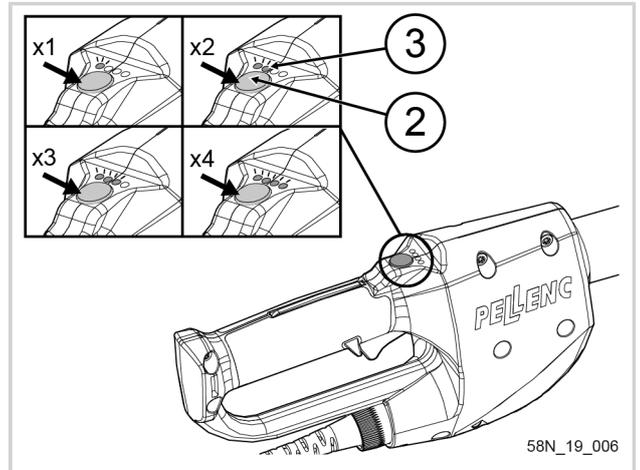
Il faut laisser travailler le Cultivion en tirant vers soi sans forcer exagérément.

5.6. SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre Cultivion est équipé d'un sélecteur de vitesse (2) situé sur la poignée arrière. Ce système de changement de vitesse permet d'optimiser la qualité de travail désirée.

Quatre voyants de mise sous tension (3) situés sur la poignée permettent de connaître le niveau de vitesse sélectionné lorsque la machine est sous tension.

Ces voyants (3) peuvent clignoter lorsque la température de la machine se rapproche de la température de sécurité.



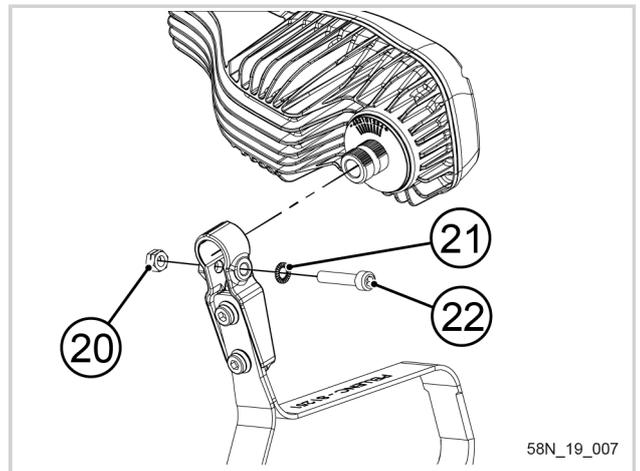
1 voyant allumé	Vitesse 1 (800 cps/mn)
2 voyants allumés	Vitesse 2 (830 cps/mn)
3 voyants allumés	Vitesse 3 (860 cps/mn)
4 voyants allumés	Vitesse 4 (885 cps/mn)

5.7. RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DE L'OUTIL DE TRAVAIL

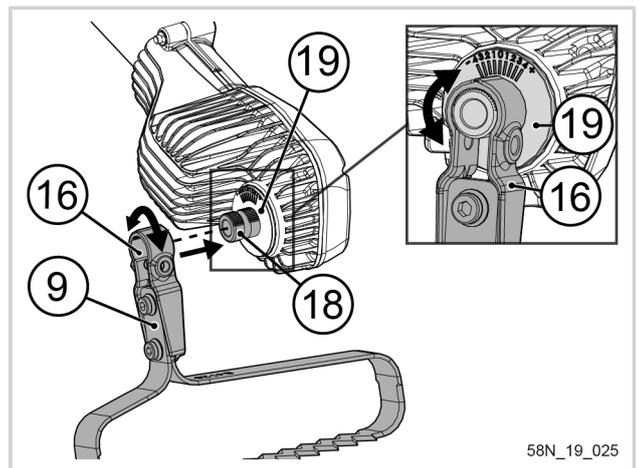
1. Déposer l'ensemble: vis de serrage (22), rondelle (21) et écrou (20) à l'aide d'une clé 6 pans de 5.
2. Sortir l'ensemble outil de travail.

Important

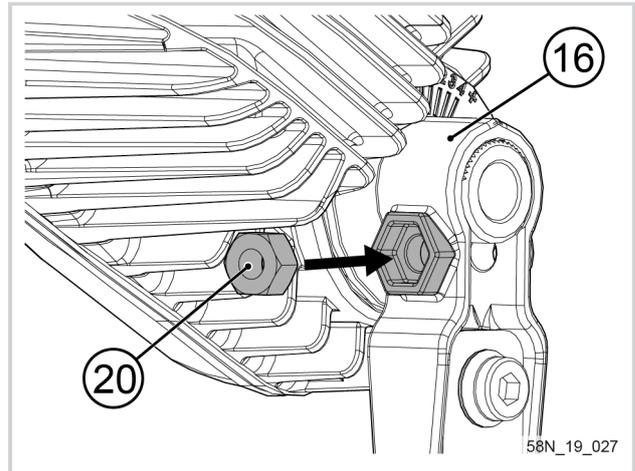
⚠ Veillez à ne pas perdre l'écrou (20) et la rondelle (21).



3. Positionner l'ensemble kit de fixation de la lame (9) sur l'axe de sortie (18), en alignant le repère de la pièce de fixation (16) avec le repère voulu (de -4 à +4).
4. Enfoncer le support de l'outil de travail jusqu'en butée contre le carter (19).



- Mettre en place l'écrou (20) dans le logement prévu à cet effet sur la pièce de fixation (16).



- Installer la rondelle (21) et la vis (22).
- Serrer au couple la vis (22) à l'aide d'un embout 6 pans de 5 et d'une clé dynamométrique.

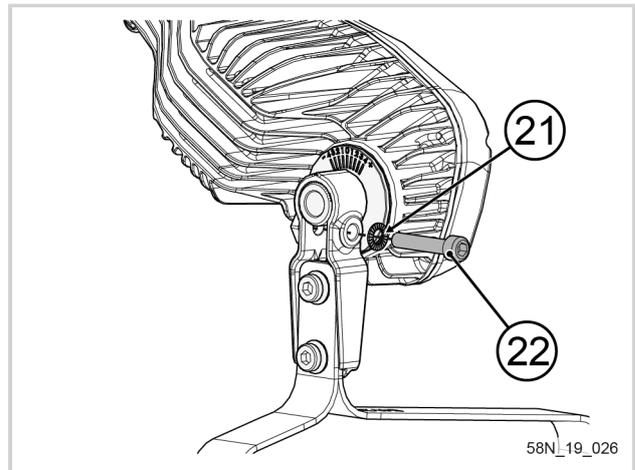
Important

Couple de serrage : 6 N.m.



Avertissement

Utiliser des gants adaptés lors de la manipulation de l'outil de travail.



Le bon réglage est obtenu lorsque la machine se déplace vers l'arrière pratiquement sans effort de la part de l'utilisateur.

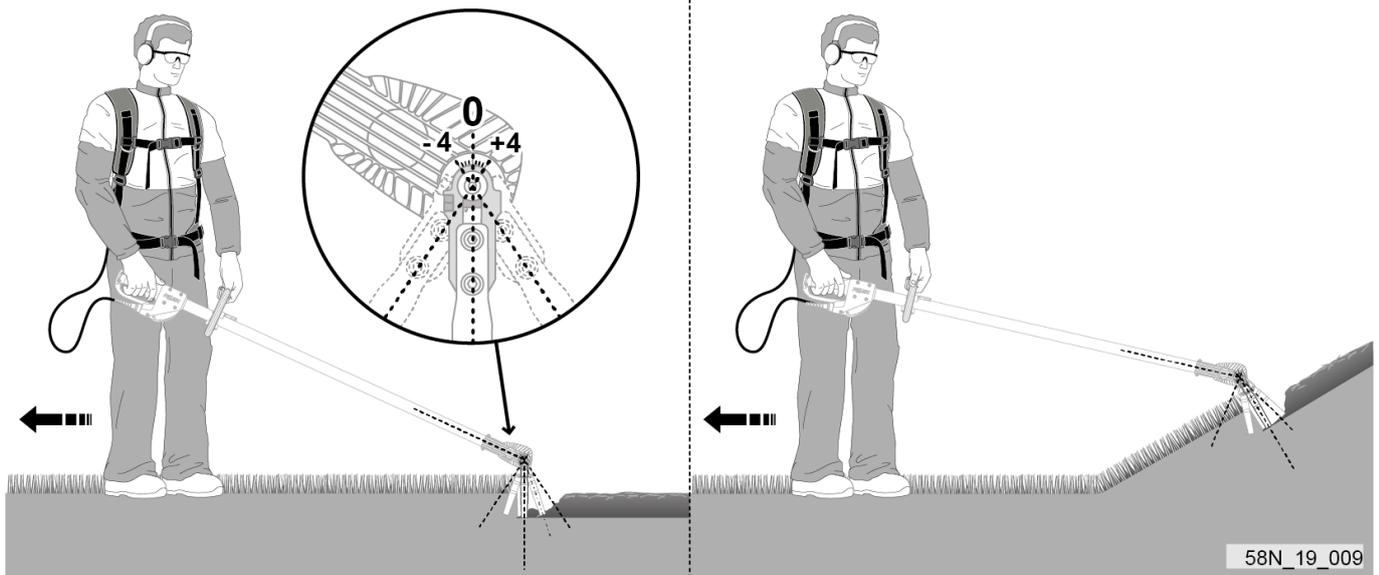
Le travail s'effectue en reculant, afin de ne pas marcher sur le travail réalisé.

Pour obtenir un réglage optimum, placer l'outil de travail en position "0".

- Si la machine a tendance à trop s'enfoncer dans le sol et ne recule pas, démonter l'outil de travail en suivant la procédure expliquée ci-dessus et le faire pivoter d'une position vers le côté « + » par rapport à la position "0".
- Si la machine a tendance à ne pas creuser en profondeur et sortir de terre en reculant violemment, faire pivoter l'outil de travail d'une position vers le côté « - ».
- Répéter l'opération autant de fois que nécessaire jusqu'à trouver le réglage adéquat.

Note

Il peut être nécessaire de modifier l'inclinaison de l'outil de travail en fonction de la topologie du terrain (talus, fossés, buttes...).



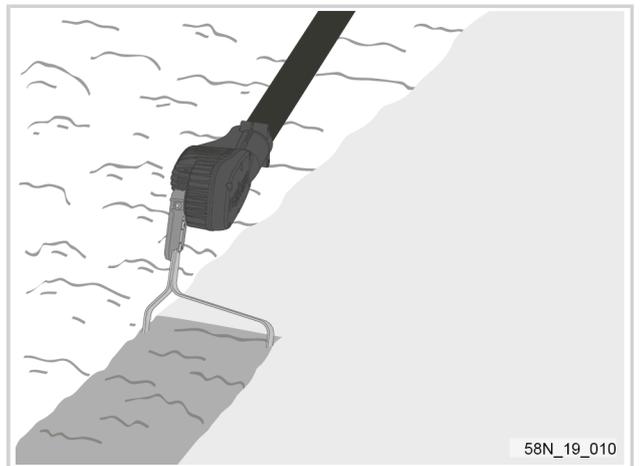
Note

La position de travail idéale est : bras gauche tendu, main gauche sur la poignée avant., bras droit plié légèrement, main droite sur la poignée arrière.

5.8. LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS

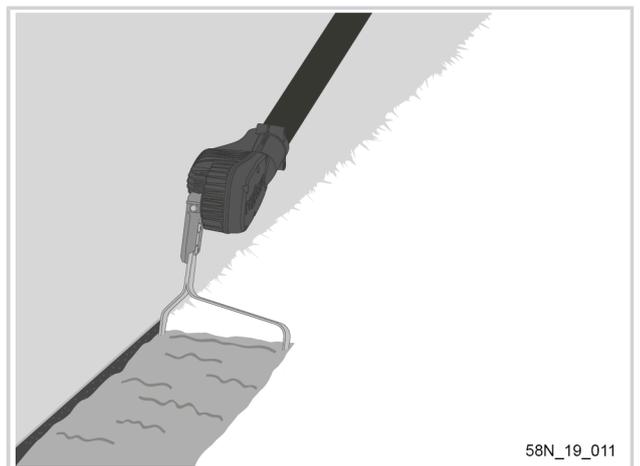
Le Cultivion est une machine pour le travail du sol, permettant de :

- aérer, cultiver la terre
- désherber
- mélanger le terreau, les engrais à la terre...



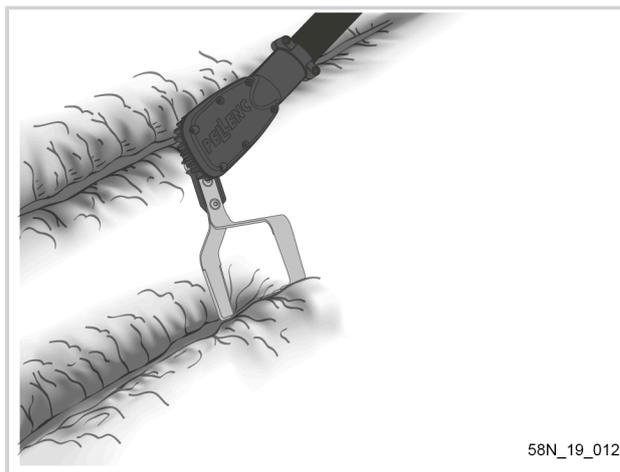
Couper des bordures :

Il peut aussi être utilisé en coupe-bordure grâce aux faces latérales tranchantes de son outil.



Creuser des sillons :

Il peut également être utilisé pour creuser des sillons en inclinant son outil à 45°, ou en utilisant l'outil de travail (réf. 83849).



Plusieurs outils sont disponibles (voir la Section 9, « Accessoires et consommables ») :

- réf. 81251
- réf. 79779
- réf. 84125
- réf. 83849
- réf. 100422

6. ENTRETIEN

6.1. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Après utilisation	Tous les ans ou si nécessaire
Nettoyage de la machine		X	
Vérification visuelle de la machine	X	X	
Vérification du fonctionnement des sécurités	X		
Vérification de l'affûtage et affûtage si nécessaire	X		
Vérification du serrage de l'outil de travail	X		
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé			X

Important

Ⓒ Faire réviser votre Cultivion toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.

6.2. VÉRIFICATION DU SERRAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL

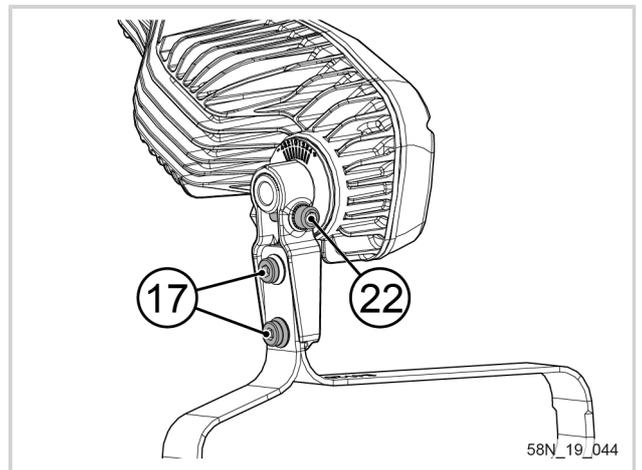


Avertissement

Toujours déconnecter la batterie avant d'intervenir sur l'outil de coupe.

Batterie éteinte, vérifier le serrage des vis :

1. (22) : couple de serrage 12 N.m.
2. (17) : couple de serrage 6 N.m.



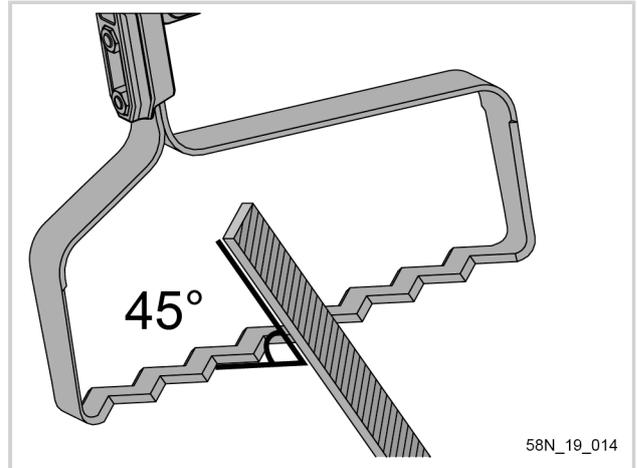
58N_19_044

6.3. AFFÛTAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Affûter l'outil de travail légèrement mais régulièrement à l'aide d'une lime plate.

Vérifier régulièrement l'affûtage de l'outil de travail pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.



6.4. REMPLACEMENT DE L'OUTIL DE TRAVAIL



Attention

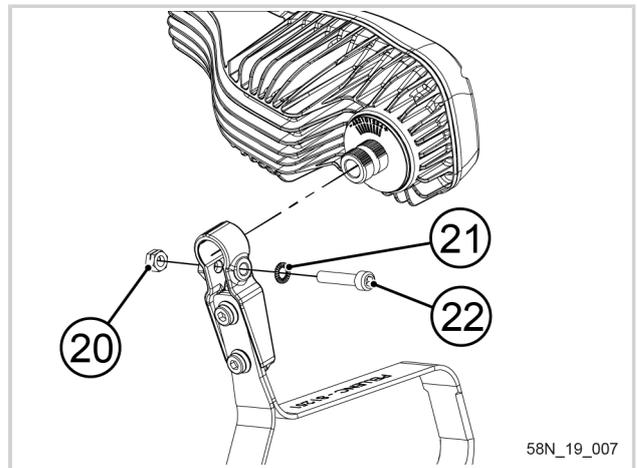
Utiliser des gants adaptés lors de la manipulation de l'outil de travail.

Toujours déconnecter la batterie avant d'intervenir sur l'outil de coupe.

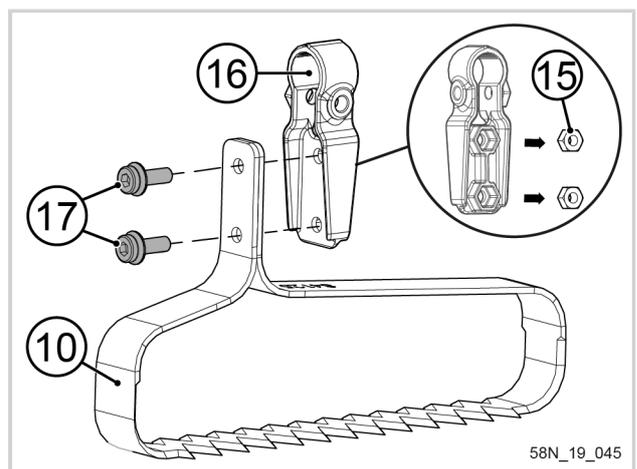
1. Déposer l'ensemble : vis de serrage (22), rondelle (21) et écrou (20) à l'aide d'une clé 6 pans de 5.
2. Déloger l'outil de travail de l'axe de sortie.

Important

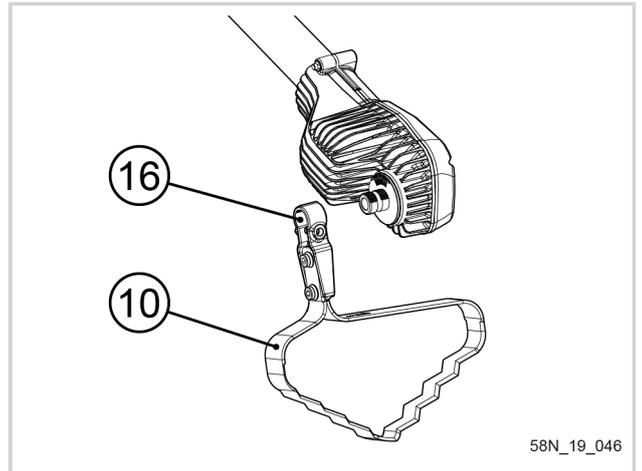
Ⓢ Veiller à ne pas perdre l'écrou (20) et la rondelle (21).



3. Déposer les vis de serrage (17) à l'aide d'une clé 6 pans de 5.
4. Conserver les deux écrous (15) présents sur la pièce de fixation (16).
5. Déposer la lame de désherbage (10).



6. Changer la lame de désherbage (10).
7. Installer la nouvelle lame de désherbage (10) sur la pièce de fixation (16).
8. Installer la tête sur l'outil (se référer à la Section 4.2, « Montage de la tête de l'outil »).

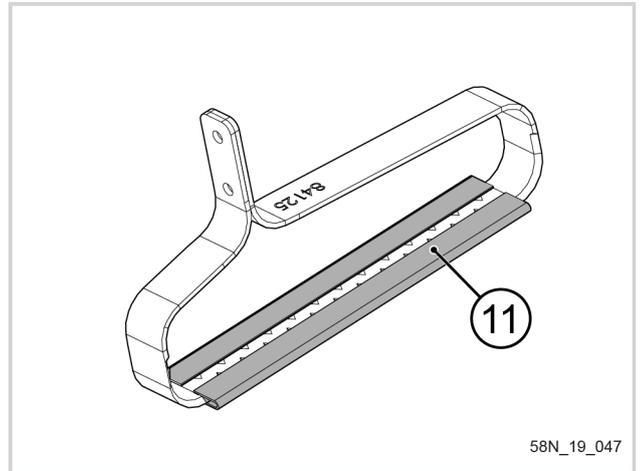


7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La machine ne démarre pas	0	Éteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	1	Éteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné Batterie	Vérifier l'état du cordon Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Changer le cordon Recharger la batterie	Distributeur agréé PELLENC Utilisateur
La machine ne démarre pas	1	Allumées	Carte électronique Une gâchette ne fonctionne plus	Carte électronique	Changer la carte électronique si les diodes restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC
				Carte électronique	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
La machine fait un bruit inhabituel	1	Allumées	Serrage des deux vis de l'outil de travail Serrage de la vis de la tête de travail	Carte électronique	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
				Serrage à 6,0N.m Serrage à 12,0N.m	Serrage à 6.0N.m Serrage à 12,0N.m	Utilisateur
Les diodes clignotent au cours de l'utilisation	1	Clignotement	La machine est proche de sa limite en température	Clignotement des diodes	Réduire la vitesse de la machine ou faire une pause	Utilisateur
La machine s'arrête en cours d'utilisation	1	Éteintes	La machine a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir la machine pendant 5 minutes environ	Utilisateur
Arrêter puis redémarrer la batterie et se référer au paragraphe "La machine ne démarre pas" si besoin						

8. REMISAGE ET TRANSPORT

- Toujours stocker une machine propre avec sa batterie chargée.
- Toujours stocker un outil de travail avec sa lame affûtée et graissée.
- Pour le stockage de la batterie, se reporter à la notice d'utilisation de la batterie.
- Mettre en place les joints clip (11) de protection sur la lame

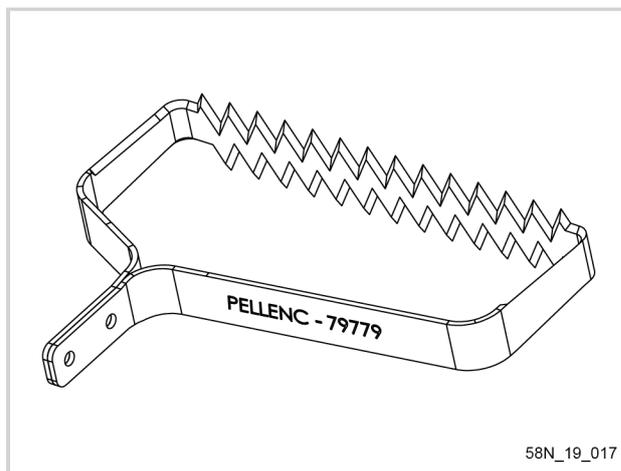


9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. LISTE DES ACCESSOIRES ET DES CONSOMMABLES

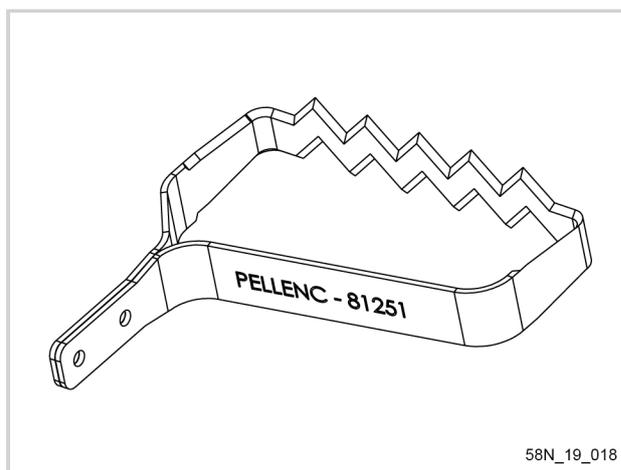
Outil de travail avec une lame de 220 mm de largeur.

Il s'utilise pour travailler le sol en profondeur.



Outil de travail avec une lame de 160 mm de largeur.

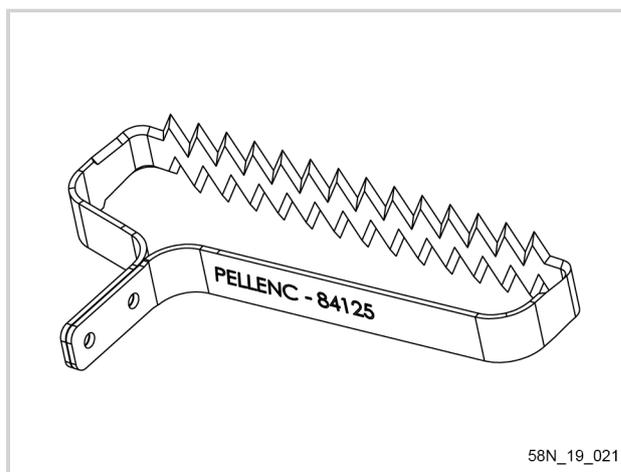
Il s'utilise pour travailler le sol en profondeur.



Outil de travail avec une lame de 220 mm de largeur avec une profondeur de travail réduite.

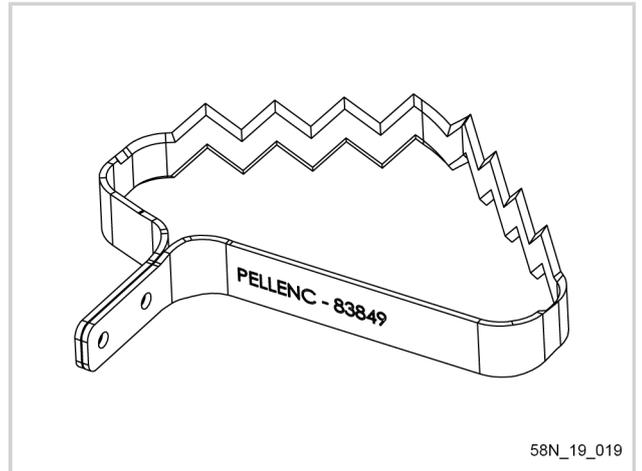
Il s'utilise pour désherber seulement en surface.

Cette lame est livrée de série avec l'outil.



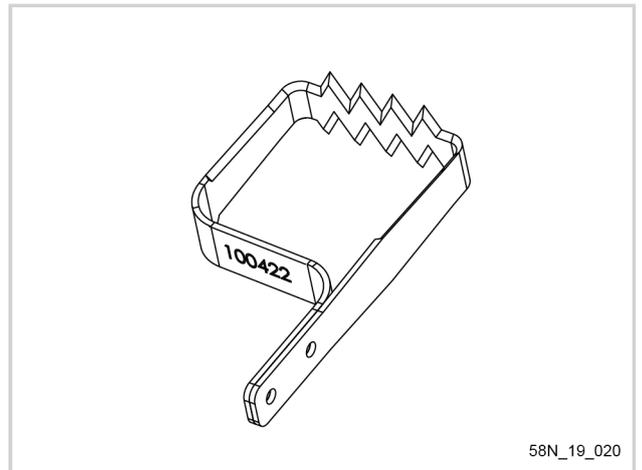
Outil de travail avec une lame de 160 mm de largeur en V.

Il s'utilise pour creuser des sillons et désherber autour des plantes et arbustes en préservant les racines.

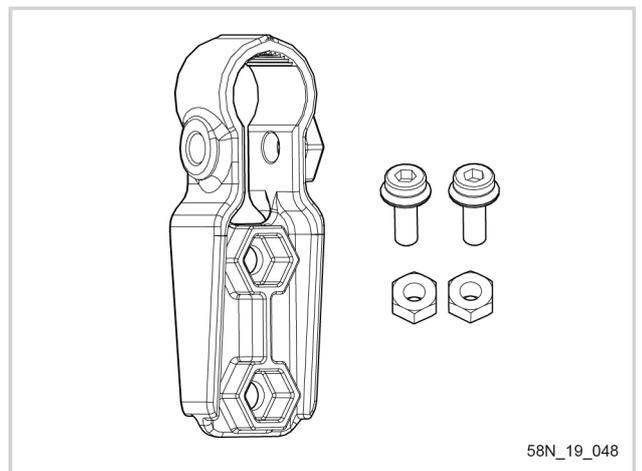


Outil de travail avec une lame de 80 mm de largeur.

Il s'utilise pour creuser entre les plantes, dans les petits espaces. De par sa taille, les vibrations sont réduites.



Kit fixation lame Cultivion (référence 101003).



10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE**10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant

du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ : CULTIVION

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : CULTIVION

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Bineuse sarcleuse		
FONCTION	ENTRETIEN DES SOLS		
NOM COMMERCIAL	CULTIVION		
TYPE	CULTIVION		
MODÈLE	CULTIVION		
N° DE SÉRIE	58U00001 - 58U49999	58V00001 - 58V49999	58W00001 - 58W49999

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes suivantes ont été utilisées :

- EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011
- EN 60745-1 : 2009 + A11 : 2010
- EN 55014-2: 1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008

CULTIVION	Vitesse 1	Vitesse 4
Valeur d'émission vibratoire, m/s ² :		
- sur la poignée avant, a	10,0	18,5
- sur la poignée arrière, a	6,0	13,5
Facteur d'incertitude K en dB	3,0	3,0

Valeurs de vibration selon EN 60745-1

CULTIVION	Vitesse 1	Vitesse 4
Niveaux pondérés A maximum de pression acoustique, L _{pA} en dB réf, 20 µPa, à la position de l'opérateur	75	78
Facteur d'incertitude K en dB	2,5	2,5

Pression acoustique selon EN 60745-1

Symboles	Valeur	Unité	Réf.	Commentaires
L _{WAm}	91	dBA	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L _{WAg}	92	dBA	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Puissance acoustique garantie selon la Directive 2000/14/CE

FAIT À PERTUIS, LE 14/01/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. GIALIS', with a horizontal line extending to the right.

11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : CULTIVION

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)
PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Bineuse sarcleuse
FONCTION	Entretien des sols
NOM COMMERCIAL	Cultivion
TYPE	Cultivion
MODÈLE	Cultivion
N° DE SÉRIE	58U00001 - 58U49999 58V00001 - 58V49999 58W00001 - 58W49999

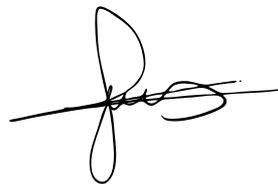
Est conforme aux dispositions :

Européenne : 2014/30/UE - Directive CEM	Marocaine : Décret # 2754-14
--	---------------------------------

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européenne : EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011 EN 55014-2 : 1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008 EN 60745-1 : 2009 + A11 : 2010	Marocaine : NM EN 55014-1 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014 IEC 60745-1 : 2006
--	---

FAIT À PERTUIS, LE 26/05/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

